



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

L'ABRI MARIN – Constitution de société

Référence : L026660

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 23 août 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



LELOUP BODIN CARDINAL
NOTAIRES A BELLE-ILE-EN-MER

Avis de constitution Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Alexandre CARDINAL, Notaire à LE PALAIS, en date du 9 août 2024, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes : Forme : société civile immobilière Dénomination : L'ABRI MARIN Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers Durée de la société : 99 années Capital social fixe : 1000 euros Montant des apports en numéraire : 1000 euros. Cession de parts et agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés ; toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Siège social : Zone d'activité de Mérézelle, 21-23 Rue du Solacroup, 56360 LE PALAIS. La société sera immatriculée au RCS LORIENT. Gérant : Monsieur Romain LÉVRIER, demeurant 125 Route de Bordery, 56360 SAUZON Gérant : Madame Jeanne LÉVRIER, demeurant 125 Route de Bordery, 56360 LE PALAIS Pour avis. Le Notaire

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)